

NOUVELLES CAPTURES DE SALMONIDÉS EN MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE LEUR INTERPRÉTATION SUR LE PLAN BIOLOGIQUE

par Claude MAURIN

Une note publiée en 1958 en collaboration avec J. AUDOUIN a signalé des captures de salmonidés dans l'étang salé de Bages et en mer dans la région de Sète. Les données morphologiques exposées nous avaient permis de penser qu'il s'agissait de truites et plus particulièrement de *Salmo trutta* de LINNÉ.

Depuis cette date, des faits nouveaux sont intervenus : la capture en mer de truites marquées. Etant donné les conséquences que leur interprétation entraîne sur le plan biologique, il a paru utile de donner quelques détails sur ces captures.

1° Captures effectuées en 1962. Le 27 mai un garde-pêche de l'Inscription maritime, M. COLEAU, apporte au laboratoire de l'Institut des Pêches à Sète une truite qu'il a capturée en mer à la jetée principale de ce port à l'aide d'une ligne traînante et près du fond. Les conditions hydrologiques au voisinage du lieu de pêche étaient les suivantes : température 13 à 14°, salinité 37 à 37,5 ‰.

Cette truite portait sur l'opercule une agrafe numérotée DB 51.59. En tous points comparable à celles pêchées près de Sète en 1958, elle présentait les caractéristiques suivantes :

dos et côté gris bleuté, ventre argenté,
petites taches noires nettes sur l'opercule,
macules foncées en forme d'étoile sur le dos et dispersées parallèlement à la ligne latérale,
points rouge saumon peu nombreux situés le long de la ligne latérale,
longueur totale 259 mm, poids 164 g.

Le 31 mai Monsieur BOUCHEIC, de Marseille, fait part à l'Institut des Pêches de la capture au port de Mourepiane d'une truite marquée DB 53.91 longue de 28 cm, pesant 325 g.

D'autre part, le 6 juillet, le Président de la Fédération de Pêche de l'Hérault nous fait savoir que deux autres truites, également marquées, ont été pêchées en mer à 1 500 m environ au large de Valras, la première (AB 1343, 30 cm, 300 g) en mai 1962, la seconde (DB 54.61, 250 g) le 27 juin de la même année.

Nous n'avons pu malheureusement voir ces trois truites mais les descriptions faites permettent de penser qu'elles présentaient les caractéristiques de celles précédemment capturées en mer.

2° Origine. Une enquête faite auprès de la Fédération de Pêche de l'Hérault a permis, grâce à l'obligeance de son Président, M. DUCRET, de préciser l'origine de ces poissons.

Ceux portant la marque DB suivie d'un numéro ont été marqués par les soins de la Fédération de la Drôme et déversés au confluent du Rhône et de la Drôme en janvier 1962. Celui pêché à Sète (DB 51.59) qui atteignait 26 cm à sa capture, mesurait 22 cm au moment du déversement. Tous trois étaient, au moment du marquage, présumés être des *Salmo fario*.

La truite capturée à Valras en mai 1962 (AB 1343), marquée par la Fédération de l'Hérault, avait été déversée le 2 décembre 1962 à une taille estimée au calibre à 16-18 cm, dans l'Orb au lieu dit « Bousquet d'Orb » ; elle avait alors été considérée comme *Salmo irideus*.

3° Interprétation biologique. Le doute est encore permis sur la position de ces salmonidés dans la systématique. Deux solutions viennent à l'esprit : ou les truites pêchées appartiennent bien à *fario* et *irideus* mais se transforment au contact du milieu marin, prennent une apparence nouvelle et acquièrent des caractères morphologiques particuliers ; ou ces truites capturées en mer proviennent d'œufs de truites de mer ; en effet, dans les quatre cas considérés les œufs qui ont donné naissance aux truites marquées proviennent directement ou indirectement de piscicultures danoises où des truites de mer peuvent se trouver parmi les géniteurs.

La solution la plus vraisemblable paraît être la première ; la descente de ces truites vers la mer s'expliquerait par leur origine. Des observations faites au cours des dernières années en Baltique et en Mer du nord ont montré que les truites élevées au Danemark, qu'elles appartiennent à *fario* ou *irideus*, ont une tendance à gagner la mer où elles prennent l'apparence de truites marines.

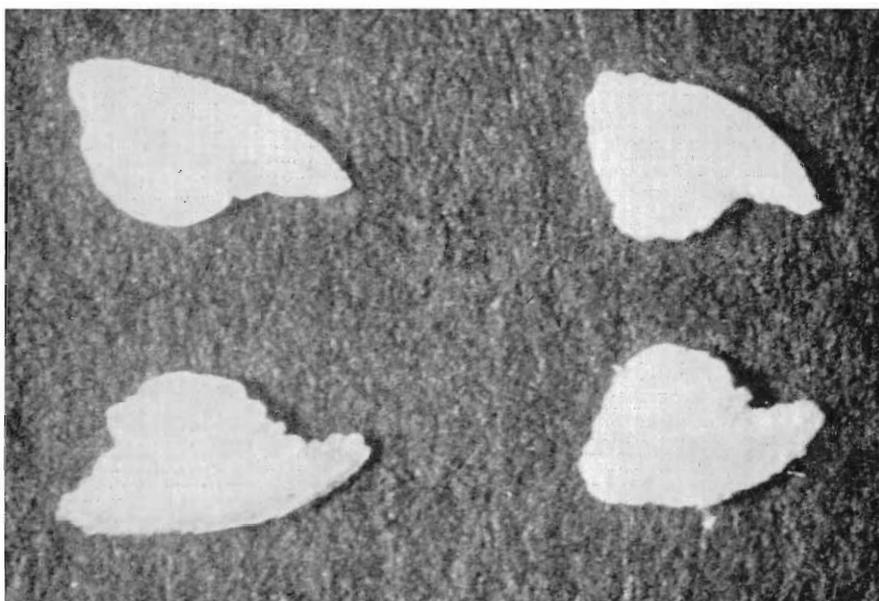


FIG. 1. — Sagitta des otolithes de truites. A gauche sagitta de *Salmo fario* capturée en haute Loire et mesurant 26 cm, à droite sagitta de truite marquée DB 51.59 capturée en mer à Sète, longueur totale 26 cm.

Dans ces conditions, il est bien évident que les variations de milieu entraînent des changements dans l'aspect extérieur des truites ; on est en droit de penser que les différentes formes jusqu'à maintenant retenues dans la systématique ne correspondent pas à des espèces bien différenciées. Cependant, nous avons pu noter certaines différences morphologiques entre la truite DB 51.59 présumée *fario* au moment de son marquage et une truite *fario* sauvage, capturée en haute Loire et mesurant la même taille (26 cm.) Les sagitta des otolithes de la truite *fario* capturée en mer sont proportionnellement beaucoup plus courtes que celles de la truite pêchée en haute Loire (fig. 1). D'autre part, chez la première, les branchiospines du premier arc branchial trapues et relativement courtes sont au nombre de 16 ; chez la seconde, elles sont allongées et on en dénombre 13.

Dans le premier cas, on peut faire intervenir une différence due à la croissance mais le dimorphisme constaté dans les branchiospines pourrait être interprété comme la conséquence de facteurs génétiques distincts. Comme l'écrivait ALM en 1954, ce problème ne peut être considéré comme résolu ; les expériences que nous projetons nous permettront peut-être d'y apporter une solution.

Quoi qu'il en soit, la possibilité d'adaptation de truites en Méditerranée occidentale est le fait essentiel qui se dégage de ces observations. Les truites observées ont effectué leurs migrations en mer à la fin de l'hiver ou au début du printemps. Leur croissance est au moins égale à celle observée chez les truites vivant en Scandinavie.